

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°11 du 18 mars 2011

TEXTE SIGNALE

ARRÊTÉ

portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant du service d'infrastructure de la défense
(rectificatif).

Du 13 décembre 2010

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES.

ARRÊTÉ portant institution de régies de recettes et d'avances auprès d'organismes relevant du service d'infrastructure de la défense (rectificatif).

Du 13 décembre 2010

NOR D E F F 1 0 3 2 0 8 3 Z

Texte modifié :

Arrêté du 13 décembre 2010 (JO n° 293 du 18 décembre 2010, texte n° 4 ; signalé au BOC 4/2011 ; BOEM 410.6.1, 508-313).

Référence de publication : JO n° 12 du 15 janvier 2011, texte n° 5 ; signalé au BOC 11/2011.

Rectificatif au *Journal officiel* du 18 décembre 2010, édition électronique, texte n° 4, article 2, 1^{re} colonne du tableau, dans le titre :

Au lieu de :

« Organismes dotés d'une régie de recettes et d'avances »,

Lire :

« Organismes dotés d'une régie d'avances ».